



Service de dépôts directs ACH (SDP)

**Association canadienne des paiements
Description des fichiers de crédit**

de format ACP-005

Version 10
avril 2021

© Banque Royale du Canada 2021 : Tous droits réservés. Accès réservé/Confidentiel/Diffusion interne RBC/accès public : L'information contenue dans le présent document est la propriété de RBC. Sauf dans les cas autorisés par écrit par RBC, le détenteur du présent document doit préserver le caractère confidentiel des renseignements qu'il renferme et faire en sorte qu'ils ne soient pas divulgués, en tout ou en partie, à des tiers.

Table des matières

Table des matières	2
Renseignements généraux	3
Sommaire.....	3
Format et organisation.....	3
Caractéristiques de base	3
Monnaie	3
Utilisation des numéros de client dans le fichier.....	4
Pays de destination.....	4
Numéros de compte.....	4
Service	4
Format du numéro du client/service	4
Relevés d'acheminement pour transmission de fichiers	4
DESCRIPTION DES FORMATS D'ENREGISTREMENT	5
ENREGISTREMENT EN-TÊTE	5
ENREGISTREMENT DE PAIEMENT DE BASE	6
ENREGISTREMENT FIN.....	8
Annexe 1 – Codes d'opération de l'ACP au Canada	9
Annexe 2 – Relevés d'acheminement pour transmission de fichiers.....	9

Renseignements généraux

Sommaire

Le format **ACP (Association canadienne des paiements)** est utilisé par les banques canadiennes pour échanger par voie électronique des paiements en CAD ou en USD avec d'autres banques canadiennes. Il est recommandé pour les clients qui disposent d'un ordinateur central et qui comptent seulement envoyer des paiements **au Canada**. **Un fichier distinct** doit être envoyé pour les paiements USD et les paiements CAD.

Le format ACP **ne peut pas** être utilisé pour les paiements destinés aux États-Unis.

Format et organisation

Les premier et dernier enregistrements logiques de tout fichier doivent être, respectivement, des enregistrements de type « A » (en-tête) et « Z » (fin). Les autres enregistrements logiques contiennent les données de l'opération. Un fichier logique ne peut contenir que des opérations de paiement de type « C ».

Les fichiers logiques doivent consister en enregistrements logiques dans l'ordre suivant :

- Article en-tête, type A
- Enregistrements de paiement, type C
- Article fin, type Z

Plusieurs fichiers logiques, jusqu'à un maximum de 1 000, peuvent être transmis au moyen d'une seule transmission physique.

Pour connaître les protocoles de transmission, consultez votre Centre du service à la clientèle.

Caractéristiques de base

Les données d'entrée doivent être conformes aux normes de l'Association canadienne des paiements (264/1 464 caractères par enregistrement).

Toutes les zones doivent porter un indicatif de format :

(N) = Numérique
(AN) = Alphanumérique

Toutes les zones numériques doivent être dépourvues de signe et justifiées à droite, et les espaces vides, garnis de zéros.

Les zones alphanumériques doivent être justifiées à gauche et les espaces vides, laissés en blanc, sauf indication contraire.

Toutes les zones non employées doivent avoir une valeur initiale de zéro (code binaire EBCDIC 11110000 ou code binaire ASCII 00110000) si elles sont numériques, ou être remplies d'espaces (code binaire EBCDIC 01000000 ou 00100000 ASCII) si elles sont alphanumériques.

Monnaie

Enregistrement en-tête

La monnaie de destination peut être le dollar canadien ou le dollar américain. Si cette zone est laissée en blanc, la monnaie du service est utilisée par défaut. Si la zone « Monnaie de destination » n'est pas

laissée en blanc mais qu'un autre code que CAD ou USD y est entré, la monnaie du service est utilisée par défaut.

Le format ACP ne peut pas être utilisé pour les paiements destinés aux États-Unis.

Utilisation des numéros de client dans le fichier

Clients n'ayant pas de filiale (centralisés)

Tous les enregistrements de base doivent porter le même numéro de filiale (0000) que l'enregistrement en-tête.

Filiales opérationnelles

Tous les enregistrements de base doivent porter le même numéro de filiale que l'enregistrement en-tête.

Filiales non opérationnelles

L'enregistrement en-tête et l'enregistrement fin doivent porter le numéro à 6 chiffres de la société mère, plus 0000. Dans chaque enregistrement de base, les quatre derniers chiffres peuvent être différents, selon l'endroit où l'enregistrement sera retourné.

Pays de destination

Le format ACP ne comporte pas de zone « **Pays de destination** » puisque ce format ne peut être utilisé pour envoyer des paiements aux États-Unis. Le format ACP est strictement réservé aux paiements destinés au Canada.

Numéros de compte

La longueur maximum d'un numéro de compte de chèques ou d'épargne tiré sur un établissement financier canadien est de 12 chiffres. Cette restriction de 12 chiffres est imposée par l'ACP.

Service

Les clients qui utiliseront ce format pourront avoir recours :

Dépôts directs ACH (SDP) - service en CAD

Dépôts directs ACH (SDP) - service en USD

Format du numéro du client/service

Ce format exige l'utilisation d'un numéro de client à dix chiffres, composé de six chiffres attribués par RBC Banque Royale et de quatre chiffres attribués par le client pour désigner une filiale (il peut s'agir de zéros).

Relevés d'acheminement pour transmission de fichiers

Veillez consulter l'annexe 2 à la fin du présent document pour savoir comment générer un relevé d'acheminement en fonction du mode de transmission, par exemple les fonctions Transfert de fichiers de RBC Express, Transfert de fichiers par le Web et FTP SSL.

Pour les solutions par réseaux privés ou par connexions réseau dédiées, comme Connexion directe et l'outil FileAct de SWIFT, veuillez communiquer directement avec l'équipe chargée de la connectivité client de RBC.

DESCRIPTION DES FORMATS D'ENREGISTREMENT

ENREGISTREMENT EN-TÊTE

Cet enregistrement sert à marquer le début de chaque fichier d'entrée et doit être le premier enregistrement de tout fichier.

No de #	Position (carac. début-fin)	Taille de la zone	Format	Libellé de la zone	Données requises
01	01-01	1	AN	Type d'enregistrement	A
02	02-10	9	N	Numéro d'enregistrement	000000001
03	11-20	10	AN	Numéro du client	Numéro à dix chiffres du client, soit : le numéro à six chiffres attribué par RBC Banque Royale, et le numéro à quatre chiffres de la filiale attribué par le client ou 0000.
04	21-24	4	AN	Numéro de création de fichier	Numéro à quatre chiffres servant à identifier le fichier. Doit être différent des neuf numéros précédents transmis pour fins de traitement. Le numéro de création de fichier (NCF) doit être TEST lorsqu'un fichier d'essai est transmis.
05	25-30	6	N	Date de création de fichier	Format : 0AAJJJ
06	31-35	5	N	Centre d'informatique de la Banque Royale	Centre où le fichier sera traité. Halifax 00330 Montréal 00310 Toronto 00320 Regina 00278 Winnipeg 00370 Calgary 00390 Vancouver 00300
07	36-55	20	AN	Réservé	Laisser en blanc
08	56-58	3	AN	Monnaie de destination	USD = si la monnaie de destination est le dollar US. OU CAD = si la monnaie de destination est le dollar canadien Si laissé en en blanc, la monnaie du service sera utilisée

					par défaut.
09	59-1464	1406	AN	Caractères de remplissage	Laisser en blanc

ENREGISTREMENT DE PAIEMENT DE BASE

Veillez établir cet enregistrement pour chaque paiement créditeur.

No de #	Position (carac. début-fin)	Taille de la zone	Format	Libellé de la zone	Données requises
01	01-01	1	AN	Type d'enregistrement	C
02	02-10	9	N	Numéro d'enregistrement	Augmenter de 1
03	11-20	10	AN	Numéro du client	Numéro à dix chiffres du client, soit : le numéro à six chiffres attribué par RBC Banque Royale, et le numéro à quatre chiffres de la filiale attribué par le client ou 0000.
04	21-24	4	AN	Numéro de création de fichier	Numéro servant à identifier le fichier. Doit être différent des neuf numéros précédents soumis pour fins de traitement. Le numéro de création de fichier (NCF) doit être TEST lorsqu'un fichier d'essai est transmis.
SEGMENT UN					
05	25-27	3	AN	Code d'opération	Code d'opération à trois chiffres tel que défini par l'ACP. Si aucun code d'opération n'est précisé, le code d'opération défini par défaut dans le profil sera utilisé. Consultez l'annexe 1.
06	28-37	10	N	Montant	Montant du paiement. Format : \$\$\$\$\$\$çç
07	38-43	6	N	Date du paiement	Format 0AAJJJ : ne peut être antérieure de plus de 30 jours ou postérieure de plus de 173 jours.
08	44-52	9	N	Numéro de l'établissement financier canadien et no d'unité	0999 Numéro de la banque 99999 Numéro de la succursale/unité
09	53-64	12	AN	Numéro du compte	Inscrire seulement les chiffres significatifs. Ne pas garnir de zéros.
10	65-86	22	N	Réservé	Rempli de zéros
11	87-89	3	N	Réservé	Rempli de zéros

No de #	Position (carac. début-fin)	Taille de la zone	Format	Libellé de la zone	Données requises
12	90-104	15	AN	Nom abrégé du client	Pour les relevés des bénéficiaires. Si cette zone est laissée en blanc, le nom abrégé du client tiré du profil de celui-ci sera introduit par défaut. Ne pas garnir de zéros.
13	105-134	30	AN	Nom du destinataire	Obligatoire - Si ce champ est manquant, le paiement sera rejeté. Nom légal du destinataire de la transaction. Ne pas abrégé ni utiliser d'acronyme.
14	135-164	30	AN	Nom du client	Obligatoire - Nom long du client. Nom légal de l'initiateur de la transaction. Ne pas abrégé ni utiliser d'acronyme.
15	165-174	10	AN	Numéro du client	Numéro à dix chiffres du client, soit : le numéro à six chiffres attribué par RBC Banque Royale, et le numéro à quatre chiffres de la filiale attribué par le client ou 0000.
16	175-193	19	AN	Numéro du destinataire	Attribué par le client
17	194-202	9	N	Réservé	Rempli de zéros
18	203-214	12	AN	Réservé	En blanc
19	215-229	15	AN	Renseignements divers du client	Facultatif pour le client. Message électronique imprimé sur les relevés bancaires des bénéficiaires.
20	230-251	22	AN	Réservé	En blanc
21	252-253	2	AN	Réservé	En blanc
22	254-264	11	AN	Réservé	En blanc
SEGMENTS DEUX À SIX (MÊME FORMAT QUE LE SEGMENT UN) 265-1464					

Nota : Consultez la section « Caractéristiques de base » à la page 2 du présent document pour des renseignements sur les segments inutilisés.

ENREGISTREMENT FIN

Cet enregistrement sert à marquer la fin de tout fichier d'entrée du client et doit toujours être le dernier enregistrement d'un fichier. Lors du traitement du fichier, le total des enregistrements de paiement est effectué et celui-ci doit correspondre aux valeurs de ce dernier enregistrement.

No de #	Position (carac. début-fin)	Taille de la zone	Format	Libellé de la zone	Données requises
01	01-01	1	AN	Type d'enregistrement	Z
02	02-10	9	N	Numéro d'enregistrement	Augmenter de 1
03	11-20	10	AN	Numéro du client	Doit être identique à celui de l'article en-tête.
04	21-24	4	AN	Numéro de création de fichier	Numéro servant à identifier le fichier. Doit être différent des neuf numéros précédents soumis pour fins de traitement. Le numéro de création de fichier (NCF) doit être TEST lorsqu'un fichier d'essai est transmis.
05	25-38	14	N	Réservé	Garnir de zéros
06	39-46	8	N	Réservé	Garnir de zéros
07	47-60	14	N	Montant total des opérations de débit	Montant total des paiements de type C. Justifié à droite avec des zéros à gauche. Format du montant du virement \$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$¢¢
08	61-68	8	N	Nombre total d'opérations de crédit	Nombre d'opérations de paiement de type C
09	69-1464	1396	N	Caractères de remplissage	Rempli de zéros

Annexe 1 – Codes d'opération de l'ACP au Canada

Pour obtenir la liste des codes d'opération la plus récente, adressez-vous au Centre-ressource de Paiements et dépôts directs ACH.

Aide-mémoire - Codes d'opération de paiement

Anglais : <https://www.rbcroyalbank.com/ach/>

Français : <https://www.rbcroyalbank.com/ach-fr/>

Annexe 2 – Relevés d'acheminement pour transmission de fichiers

Les fichiers soumis au moyen d'un service de transmission de fichiers, tel que Transfert de fichiers par le Web ou FTP SSL, exigent un enregistrement des données d'acheminement. Cet enregistrement sera le premier dossier dans le fichier. Pour les solutions par réseaux privés ou par connexions réseau dédiées, comme Connexion directe et l'outil FileAct de SWIFT, veuillez communiquer avec l'équipe chargée de la connectivité client de RBC pour obtenir de l'aide.

Voici la convention standard de ce qualificatif de fichier :

Ces enregistrements d'en-tête tiennent compte des caractères français dans le fichier.

- Les données d'essai ont une longueur totale d'enregistrement de 1 464 multipléts.
\$\$AA01CPA1464[TEST[NL\$\$
- Les données d'exploitation ont une longueur totale d'enregistrement de 1 464 multipléts.
\$\$AA01CPA1464[PROD[NL\$\$
- Les données d'essai ont une longueur totale d'enregistrement de 80 multipléts.
\$\$AA01CPA1464[TEST[80\$\$
- Les données d'exploitation ont une longueur totale d'enregistrement de 80 multipléts.
\$\$AA01CPA1464[PROD[80\$\$

Les clients actuels peuvent également utiliser les enregistrements d'en-tête suivants.

Ces enregistrements d'en-tête ne tiennent pas compte des caractères français dans le fichier. Les caractères français pourraient être remplacés par des espaces ou d'autres lettres.

- Les données d'essai ont une longueur totale d'enregistrement de 1 464 multipléts.
\$\$AAPDCPA1464[TEST[NL\$\$
- Les données d'exploitation ont une longueur totale d'enregistrement de 1 464 multipléts.
\$\$AAPDCPA1464[PROD[NL\$\$
- Les données d'essai ont été divisées en segments d'enregistrement de 80 multipléts.
\$\$AAPDCPA1464[TEST[80\$\$
- Les données d'exploitation ont été divisées en segments d'enregistrement de 80 multipléts.
\$\$AAPDCPA1464[PROD[80\$\$

FIN